

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV La messe du 29 juin. — V Le Père Denis Dumesnil. — VI Son Eminence le cardinal Luçon quitte Reims. — VIII Le catholicisme et les soldats anglais en France.

AU PRONE

On annonce:

Le dimanche 23 juin

La fête de saint Jean-Baptiste (demain) et des saints Pierre et Paul (samedi, et solennité dimanche);

Dans le diocèse de Montréal, mardi, 21e anniversaire de l'élection de Mgr l'archevêque;

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

OFFICES DE L'EGLISE**Le dimanche 23 juin****Solennité anticipée de saint Jean-Baptiste**

Toutes les messes basses (excepté celle du curé) de saint Jean-Baptiste; mém. du V dimanche; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dimanche. — Aux II vêpres, mém. du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**Le dimanche 30 juin**

Dans les églises dédiées à saint Pierre seul, ou à saint Paul seul, la solennité se fait comme ailleurs, le 30 juin, par la messe et les vêpres communes à S. Pierre et à S. Paul, selon l'indication de l'Ordo provincial.

Comme la solennité de ce jour est privilégié contre tout autre messe, à l'instar de la fête elle-même (Rubr. génér. du brev., titre X, n. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754).

Diocèse de Montréal. — Solennité de saint Pierre (Montréal) et de saint Paul (Ville Saint-Paul et Ile-aux-Noix).

Diocèse d'Ottawa. — Solennité de saint Pierre (Wakefield), et de saint Paul (Plantagenet et Aylmer-Est).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Solennité de saint Pierre (Sorel) et de saint Paul (Abbotsford).

Diocèse des Trois-Rivières. — Solennité de saint Pierre (Shawinigan) et de saint Paul (Grand'Mère).

Diocèse de Sherbrooke. — Solennité de saint Pierre (La Patrie) et de saint Paul (Scotstown).

Diocèse de Valleyfield. — Solennité de S. Pierre (Cascades).

Diocèse de Nicolet. — Solennité de saint Pierre (L'Avenir) et de saint Paul (Chester).

Diocèse de Pembroke. — Solennité de saint Pierre (Coulouge).

Diocèse de Joliette. — Solennité de saint Pierre (Joliette).

Diocèse d'Haileybury. — Solennité de saint Pierre (Privat).

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi	24 juin	— Saint-Paul-l'Ermitte.
Mercredi	26 "	— Saint-Gérard-Magella. — Saint-Hermas.
Vendredi	28 "	— Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix.
Dimanche	30 "	— Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

CORRESPONDANCE ROMAINE

LES oeuvres de Dieu sont parfaites, mais celles des hommes sont imparfaites. Il serait oiseux d'en faire la démonstration. Nous savons par expérience combien même les plus belles de nos oeuvres pèchent toujours en quelque chose. Or, s'il est un point où cette faiblesse de nos moyens humains se manifeste avec évidence, c'est assurément dans les choses de l'imprimerie.

Les auteurs qui publient des ouvrages un peu considérables sont souvent obligés, à la fin du volume, de dresser une liste plus

ou moins longue de des fautes que j'ai trouvées réelles qui m'ont été signalées dans le texte imprimé. Au lieu d'un livre orné d'un ami de l'exactitude dans le texte au lieu de lui rendre beaucoup dont il a besoin. C'est son utilité évidente. Les fautes sont assez so-

J'ai connu un homme d'une haute valeur. Rossi—qui, quand il avait toujours été jamais rien à y ajouter. Les épreuves se bornaient à l'impression. Il était un célèbre abbé. C'est l'élément son livre si Mais les questions à régler! Quelque tuer de ses amis et penseuses urgentes. La caisse de l'abbaye. En vous prêtant et êtes criblé de dettes. Je ferais qu'accroître en inquiétez pas, n'oubliez pas toute confiance. Je ma mort toutes me monté par l'assura-

re (Montréal) et
Wakefield), et de
at Pierre (Sorel)
t Pierre (Shaw-
ierre (La Patrie)
re (Cascades).
(L'Avenir) et de
re (Coulonge).
e (Joliette).
erre (Privat.).
J. S.

RES

ix.
-Secours.

NE

mais celles des
penseurs d'en faire
expérience com-
ment toujours en
faiblesse de nos
c'est assurément
peu considérables
ser une liste plus

ou moins longue d'*erratum*s. Ces corrections portent soit sur des fautes que j'appellerai typographiques, soit sur des corrections réelles qui modifient plus ou moins substantiellement le texte imprimé. Aussi un travailleur consciencieux, qui reçoit un livre orné d'un *erratum*, ce qui est la marque d'un auteur ami de l'exactitude, s'empresse-t-il de faire passer l'*erratum* dans le texte au moyen d'additions et de surcharges, ce qui lui rendra beaucoup plus facile la reproduction des indications dont il a besoin. C'est un travail parfois assez long, et malgré son utilité évidente, peu s'y livrent. Et il arrive que les *erratum*s sont assez souvent oubliés.

J'ai connu un homme qui a beaucoup écrit, et des ouvrages d'une haute valeur—c'était le commandeur Jean-Baptiste de Rossi—qui, quand il donnait son manuscrit à ses imprimeurs l'avait toujours établi d'une façon si complète qu'il n'avait jamais rien à y ajouter ou à y retrancher. La correction des épreuves se bornait pour lui à corriger les erreurs ainsi dites d'impression. Il était bien différent en cela de Dom Guéranger, le célèbre abbé de Solesmes. Celui-ci, en effet, faisait réellement son livre sur les épreuves. C'était bien plus couteux. Mais les questions d'argent ne l'inquiétaient guère, Dom Guéranger! Quelque temps avant sa mort il demandait à un banquier de ses amis un prêt de 20 000 francs pour payer des dépenses urgentes. Il n'y avait plus un seul centime dans la caisse de l'abbaye. " Mais, dit le banquier, je vous rendrais en vous prêtant cette somme un trop mauvais service; vous êtes criblé de dettes que vous ne pouvez pas payer et je ne ferais qu'accroître les difficultés de l'échéance. " " Ne vous en inquiétez pas, mon cher banquier, prêtez-moi la somme en toute confiance. Je suis à la fin de ma vie, et six mois après ma mort toutes mes dettes seront payées. " Le banquier, démonté par l'assurance avec laquelle lui parlait l'abbé de Soles-

mes, consentit le prêt. Six mois après la mort de Dom Guéranger, Don Couturier, qui lui avait succédé, soldait toutes les dettes de son prédécesseur et notamment celle de ce banquier qui, alors, tout étonné, n'en pouvant croire ses yeux, lui raconta l'anecdote que je viens de rapporter.

Pour revenir à notre sujet, l'imprimerie montre bien, nous semble-t-il, et d'une façon tangible, combien les oeuvres de l'homme sont imparfaites. On aurait pu croire que la codification du Droit canonique eût du faire exception à la règle. Elle n'en a été qu'une nouvelle démonstration. A la fin du nouveau code du droit il y a une longue liste d'*erratum*s. Ils portent sur trois points. Quelques-uns ont trait à des références mises inexactement, et ils sont probablement dus aux protes dont les fautes ont échappé aux réviseurs. C'est un accident qui arrive fréquemment en typographie. D'autres sont des fautes de latinité, et elles doivent certainement se référer à la catégorie précédente. D'autres enfin sont plus sérieuses sans cependant offrir toutes la même importance. Ainsi au canon 269, art. 3, il était dit que les légats officiant dans une église cathédrale peuvent se servir du trône et de la crosse. Le texte rectifié dit *trone* et *baldaquin* ou *dais*, ce qui est bien différent. Le trône avec *baldaquin* ou *dais* emporte nécessairement avec lui l'usage de la crosse, tandis que l'emploi de ce dernier ornement n'inclut pas le précédent. Mais il y a quelque chose de beaucoup plus grave. Si on lit *in corpore*, c'est-à-dire dans le texte, le canon 252, on voit clairement que l'abstinence cesse tous les dimanches, excepté pendant le carême. *A priori* une pareille interprétation, quelque claire qu'elle parût dans le texte, était inadmissible. En effet, d'après la discipline antérieure de l'Eglise, les dimanches de carême étaient toujours exempts de la double loi du jeûne et de l'abstinence. De plus le nouveau droit, d'une façon générale, concédait des

adoucissements qu
Je me rappelle qu
l'aristocratie rom
carême, la permis
au même repas et
cession que fait le
que les dimanches
criptions quadrag
mettre toutes chos
toujours exempts
carême dans un
point exempte. I
passé dans le text

Les confirmatio
sévères depuis les
ment a rendu plus
fut précédée par
teur de Dieu pour
trer le bien fondé
cas qui s'éloigner
matière (15 janvi
Nonio Alvarez
par le roi et la re
devint un grand
de nombreuses ba
ce pays. Marié,
morte, il refusa,
velles noces et se
première partie d
téristiques. La pi

adoucissements que l'on n'avait jamais obtenus auparavant. Je me rappelle que sous Pie X, par exemple, une famille de l'aristocratie romaine demanda, pour un repas de noces en carême, la permission de faire usage de viande et de poisson au même repas et le pape refusa. C'est cependant une concession que fait le nouveau droit. Il n'était donc pas à croire que les dimanches de carême fussent englobés dans les prescriptions quadragésimales ainsi adoucies. L'*erratum* vient mettre toutes choses au point. Les dimanches en carême sont toujours exempts d'abstinence, mais une fête qui tombera en carême dans un jour où le maigre est obligatoire n'en sera point exempt. Il est à regretter que l'*erratum* n'ait point passé dans le texte, et c'est pourquoi je tenais à le signaler.

* * *

Les confirmations de culte sont maintenant beaucoup plus sévères depuis les récents décrets de Pie X. Ce pape non seulement a rendu plus difficile la procédure, mais il a voulu qu'elle fut précédée par une enquête sur la vie et les vertus du serviteur de Dieu pour documenter ce culte à son origine et en montrer le bien fondé. Le Portugal vient de nous offrir un de ces cas qui s'éloignent de la littérature hagiographique en cette matière (15 janvier 1918).

Nonio Alvarez Pereira naquit en 1360. Remarqué tout jeune par le roi et la reine, on lui fit suivre la carrière militaire. Il devint un grand capitaine du Portugal, gagna avec son armée de nombreuses batailles et se fit un renom considérable dans ce pays. Marié, il eut des enfants. Mais, sa femme étant morte, il refusa, quoique jeune encore, de convoler à de nouvelles noces et se consacra à la gloire de son pays. Pendant la première partie de sa vie, il se fit remarquer par trois caractéristiques. La première fut son amour pour la Sainte Eucha-

ristie. Il ne manquait jamais d'assister à la messe et passait de longues heures devant le tabernacle. La seconde fut son grand amour pour la Sainte Vierge. Il se faisait une loi de jeûner strictement, comme on le faisait en ces temps, chaque samedi, en son honneur, et, les jours de bataille même, il n'aurait eu garde d'oublier sa pieuse pratique. Enfin, troisième caractéristique, il avait un grand amour pour la pureté et avait coutume de dire que des soldats qui se laissent aller au vice impur ont déjà donné la moitié de leur force à l'ennemi. Il avait 62 ans, quand, pressé par le désir d'une vie plus parfaite, il sollicita son admission comme simple frère lai chez les carmes déchaussés et y fut admis. Ayant été placé dans un convent de Lisbonne, il demanda son éloignement pour éviter les visites qu'il y recevait. Mais ses supérieurs, sur les instances du roi, refusèrent d'accéder à cette demande inspirée par l'humilité. Il resta neuf ans dans cette humble condition, étant, dit le bref, plus parfait religieux qu'il n'avait été parfait soldat. Le 1 novembre 1431, muni des sacrements de l'Eglise, il s'endormit pieusement dans le Seigneur pendant qu'on lui lisait la passion du Sauveur.

Je passe sur le culte que lui rendirent les Portugais dès qu'il eut cessé de vivre. Des lampes brulèrent devant son tombeau et des messes furent célébrées en son honneur. Or, Dieu confirma par de nombreux miracles, cités au procès, le culte que l'on rendait à son serviteur. La vie de ce grand capitaine se terminant sous l'humble froc de frère lai des carmes déchaussés nous montre comment l'esprit de foi nous fait juger toutes choses au seul point de vue sous lequel nous les devons considérer. Elle nous apprend que la vie humblement chrétienne et mortifiée vaut mieux que tous les honneurs du monde et que sauver son âme a le pas sur la mission si noble cependant de sauver son pays.

On s'en
gne parm
naux n'e
oeuvres d
gués à l'a
permissio
nous som
rez Perei
vice impu
Cepend
étant la n
velle fonc
Une natio
brisé avec
son image
par elle-n
de canon
nières to
l'homme
jours, les
vertu mo
grande ir
journaux
par les ob
niers, en
Aussi il
d'ensembl
fronts, nc
e'est de b
nos soldat
nemi".

On s'est étonné à plusieurs reprises de l'immoralité qui règne parmi les soldats et on en est comme scandalisé. Les journaux n'en parlent que d'une façon incidente en montrant les oeuvres de divertissement, parmi lesquelles les cinémas, prodigués à l'arrière du front. Mais les récits des soldats venant en permission sont malheureusement bien plus éloquents. Que nous sommes loin de la réflexion du bienheureux Nonio Alvarez Pereira ! Combien de soldats hélas ! en s'abandonnant au vice impur ont donné déjà la moitié de leurs forces à l'ennemi !

Cependant il faudrait se garder de généraliser. L'armée étant la nation armée, elle porte naturellement dans cette nouvelle fonction les qualités et les vices qu'elle avait auparavant. Une nation morale aura une armée morale, une nation qui a brisé avec les lois de la morale aura des soldats qui seront à son image et transgresseront ces mêmes lois. L'armée n'a point par elle-même une vertu moralisatrice. Si les premiers coups de canon impressionnent le soldat, si l'approche des fins dernières touche son âme et active parfois un retour à Dieu, l'homme s'habitue vite au danger et, au bout de quelques jours, les balles qui sifflent à ses oreilles n'ont plus la même vertu moralisatrice. J'ajoute que l'exemple des chefs a une grande influence, que l'action des gouvernements, par les journaux qu'ils laissent ou font répandre parmi les soldats, et par les obstacles sournois qu'ils apposent à l'action des aumôniers, en a une plus considérable encore.

Aussi il convient de ne point porter trop vite un jugement d'ensemble, parce que les éléments, pris un peu sur tous les fronts, nous manquent en bonne partie. Ce qu'il faut faire, c'est de bien prier afin que, comme disait notre bienheureux, nos soldats " ne donnent pas la moitié de leur force à l'ennemi " .

DON ALESSANDRO.

LA MESSE DU 29 JUIN

MGR FILIPPI, chargé d'affaires de la délégation apostolique au Canada, nous a communiqué récemment le télégramme suivant de Son Eminence le cardinal Gasparri, secrétaire d'état du Souverain Pontife :

“ Le Saint-Père vient de promulguer un *motu proprio* par lequel il impose à tous les prêtres qui ont charge d'âmes d'offrir en union avec lui, à l'occasion de la solennité de la fête de saint Pierre, le saint sacrifice de la messe *pro populo*, pour le prompt retour de la charité et de la concorde au sein des nations, priant en même temps tous les autres prêtres séculiers et réguliers de s'unir à cette pieuse intention.

Card. GASPARRI. ”

Voici maintenant le *motu proprio* de Sa Sainteté Benoît XV. Il est en date du 9 mai :

“ La quatrième année est déjà près de s'achever depuis que, la guerre ayant à peine commencé d'embraser l'Europe, le fardeau du pontificat suprême nous fut imposé, et parce que, dans tout cet espace de temps, la fureur des combats ne s'atténua jamais, mais ne cessa pas de croître, les sollicitudes et les cuisants soucis de notre coeur paternel ne connurent pas non plus un seul instant d'allègement devant les maux affreux qui allaient s'accumulant.

“ En considérant, en effet, cet enchaînement tragique des événements, nous n'avons pas seulement souffert des douleurs de tous au point de pouvoir dire avec saint Paul : *Quis infirmatur et ego non infirmor ? Quis scandalisatur et ego non uror ?* Mais en même temps, dans toute la mesure où nous le pouvions, nous n'avons rien omis de ce que nous prescrivait

la conscience de suggérer la charité

“ Notre conditionnement à l'espritoise, il priait er tu es le Dieu du pautés de la terminains et personnoti du sein de nosauveras, ô notre il ne nous reste q done toutes nos ment les volontés dont le châtimen porte le salut, n la fin de tant de leversé, il rétablir tice et de la char

“ Mais il faut fiée par tant d'one prière humbsa puissance qurance. Or, pou plus efficace qu offert au père c rédemption de l vivant.

“ L'Eglise a l'obligation de ple qui leur est jours-là spécial clémence divine

la conscience de notre devoir apostolique ou de ce que nous suggérerait la charité du Christ.

“ Notre condition aujourd’hui est telle qu’elle ramène spontanément à l’esprit celle du roi Josaphat lorsque, dans son angoisse, il priait en ces termes : “ Seigneur, Dieu de nos pères, tu es le Dieu du ciel et tu es le maître de toutes les principautés de la terre. La force et la puissance sont entre tes mains et personne ne saurait te résister. Nous crierons vers toi du sein de nos tribulations. Tu nous exauceras et tu nous sauveras, ô notre Dieu. Ignorant de ce que nous devons faire, il ne nous reste qu’à tourner nos yeux vers toi. ” Nous jetons donc toutes nos sollicitudes en celui qui régit souverainement les volontés des hommes et les événements, et de lui seul, dont le châtiment procure la guérison et dont le pardon apporte le salut, nous attendons que dans sa miséricorde il hâte la fin de tant de maux, et que, rendant sa paix au monde bouleversé, il rétablisse bientôt sur les hommes le règne de la justice et de la charité.

“ Mais il faut tout d’abord apaiser la colère de Dieu justifiée par tant d’obstination dans le péché. Elle doit l’être par une prière humble et suppliante, dont nous savons quelle est sa puissance quand elle est faite avec confiance et persévérance. Or, pour rendre propice la majesté divine, rien n’est plus efficace que le saint sacrifice de l’Eucharistie, où est offert au père céleste celui qui s’est donné lui-même pour la rédemption de tous et qui reste toujours notre intercesseur vivant.

“ L’Eglise a imposé avec raison aux pasteurs des âmes l’obligation de célébrer en des jours déterminés pour le peuple qui leur est confié. Mère pleine de piété, elle veut, en ces jours-là spécialement, attirer sur les nécessités de ses fils la clémence divine.

légation apos-
qué récemment
nce le cardinal
ife :

otu proprio par
ge d’âmes d’of-
ité de la fête de
populo, pour le
au sein des na-
prêtres séculiers
1.

ASPARRI. ”

Sainteté Benoît

ever depuis que,
l’Europe, le far-
é, et parce que,
combats ne s’at-
es sollicitudes et
e commurent pas
les maux affreux

ent tragique des
fert des douleurs
Paul: *Quis infir-*
mitur et ego non
mesure où nous le
nous prescrivait

“ Mais quelle nécessité se peut concevoir plus pressante aujourd'hui que celle qui les résume toutes, à savoir le retour de la tranquillité et de la vraie fraternité parmi les peuples? Il nous a donc paru très opportun que les pasteurs sacrés, en une des solennités principales de l'Eglise, offrent, tout de concert avec nous, le divin sacrifice à cet effet.

“ C'est pourquoi, et nous le prouvons par ce présent *motu proprio*, le 29 juin prochain, fête des saints apôtres Pierre et Paul, soutiens et protecteurs du peuple chrétien, tous les prêtres obligés de célébrer pour le peuple offriront le saint sacrifice à l'intention que nous venons de préciser.

“ Tous les autres prêtres du clergé séculier et régulier, en outre, feront une chose qui nous sera très agréable en conformant, eux aussi, leur intention à la nôtre dans la messe qu'ils célébreront ce jour-là.

“ Tout le sacerdoce catholique, en union avec le Souverain Pontife, offrira ainsi, sur tous les autels de la terre, l'hostie de propitiation et d'amour. Les prêtres feront unanimement violence au coeur de Dieu et on pourra plus fermement encore espérer une prompte réalisation du souhait du psaume qui résume aussi l'aspiration des peuples: “ La justice et la paix se sont embrassées. ”

“ Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 mai 1918, en la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, la quatrième année de notre pontificat.

“ BENOIT XV, pape. ”

Ainsi donc, le 29 juin prochain, pendant vingt-quatre heures, le saint sacrifice de la messe sera offert sans interruption dans l'univers entier pour obtenir la cessation de la guerre. Il n'y a pas de prière plus auguste, plus efficace que celle-là.

Espérons que le coeur de Notre-Seigneur se laissera toucher et rendra au monde désolé la paix dont il a tant besoin.

Tous les prêtres feront un devoir messe le 29 juin tions.

Montréal, 10

LE



E 5 mai, Denis I Steelton

tario qui s'étend

Il naquit dans

11 mars 1865.

Saint-Hyacinthe,

longtemps supérieure

alla ensuite au gr

Compagnie de Jé

1885. Son novici

philosophie et de t

ception à Montréal

Les deux années

gnement au collèg

dit à Florissant, M

probation de règl

retour à Montréal

Loyola. Il fut ens

presque toujours

Marie jusqu'à la f

plusieurs postes de

Tous les prêtres de notre diocèse, sans aucune exception, se feront un devoir et un bonheur, nous l'espérons, de dire la messe le 29 juin en union avec le pape et à toutes ses intentions.

Montréal, 10 juin 1918.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

LE PERE DENIS DUMESNIL

LE 5 mai, s'est éteint à Spanish (Ontario), le Père Denis Dumesnil, autrefois curé de Saint-Ignace de Steelton, bien connu dans toute cette partie de l'Ontario qui s'étend de Sudbury au Sault-Sainte-Marie.

Il naquit dans la province de Québec, au Côteau-du-Lac, le 11 mars 1865. Il fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe, dont son oncle, le chanoine Dumesnil fut longtemps supérieur. Se sentant attiré vers le sacerdoce, il alla ensuite au grand séminaire de Montréal. Il entra dans la Compagnie de Jésus, au Sault-au-Récollet, le 7 septembre 1885. Son noviciat terminé, il alla compléter ses études de philosophie et de théologie au scolasticat de l'Immaculée Conception à Montréal, où il fut ordonné prêtre en 1898.

Les deux années qui suivirent furent consacrées à l'enseignement au collège Sainte-Marie de Montréal, puis il se rendit à Florissant, Missouri, pour y faire la troisième année de probation de règle chez les Jésuites après leurs études. De retour à Montréal, en 1909, il passa une année au collège Loyola. Il fut ensuite envoyé à Sudbury. Depuis lors, il a presque toujours travaillé dans le diocèse du Sault-Sainte-Marie jusqu'à la fin de sa vie. De 1902 à 1905, il desservit plusieurs postes des environs de Sudbury. De 1905 à 1907, il

est pour la première fois curé à Steelton. Vers la fin de 1907, il est envoyé à Saint-Boniface, Manitoba, pour y remplir les fonctions de procureur du collège. En 1908, il est nommé curé de Massey, Ontario. On le retrouve, vers la fin de 1910, curé de Saint-Ignace de Steelton.

C'est là, semble-t-il, qu'il dépensa le meilleur de ses énergies. Pendant près de six années consécutives, il travailla ferme à compléter l'organisation de la paroisse. Dès 1911, il construisait le vaste soubassement qui sert encore d'église et le presbytère, l'une des plus belles constructions de l'endroit. Il fit venir, en 1913, les Filles de la Sagesse, à qui il confia l'école Saint-Ignace. Il dota encore sa paroisse de la congrégation de la Sainte Vierge pour les dames et pour les jeunes filles et de la ligue du Sacré-Coeur. Il eut particulièrement à coeur d'assurer autant que possible la survivance de la langue française à l'école et d'établir une caisse populaire, type Desjardins, pour le bien de ses compatriotes.

Le Père Dumesnil fut frappé de paralysie le 31 janvier 1916. Le coup fut si rude qu'il ne s'en releva que très imparfaitement. Il dut alors abandonner son poste et chercher dans le repos et les voyages quelque espoir de guérison. Ses supérieurs l'envoyèrent vainement en Floride y passer l'hiver de 1916-1917. A Montréal, à Québec, à Sudbury, à Steelton et enfin à Spanish, où il séjourna pendant les deux dernières années de sa vie, ses forces affaiblies trahissaient son zèle.

Le 3 mai, premier vendredi du mois, il fut soudain terrassé par une seconde attaque de paralysie. Il expira le 5 mai au matin, après une longue et pénible agonie. Sa Grandeur Mgr Scollard daigna se rendre à Spanish pour chanter le service funèbre et rendre les derniers devoirs à ce digne ouvrier de son Eglise. — Qu'il repose en paix !

L'É Droit, 30 mai 1918.



ner l'ord
malgré s
depuis l
munauté

Dans
dinal à
Semaine

“ J'a
lais rest
nemi. N

eave cir
nous av
et celle

mée de
vagues
l'autre

4 heure
“ Et

m'appo
Il faut

mière h
J'atten
8 heure

mes ba
tination
faire de

qui du

SON EMINENCE LE CARDINAL LUÇON QUITTE REIMS



LES ennemis s'acharnent sur la ville de Reims qu'ils bombardent avec rage. Une partie de la cité est la proie des flammes, et l'autorité militaire a dû donner l'ordre de l'évacuer. Le vénérable cardinal Luçon n'a pu, malgré ses instances, obtenir de rester au poste qu'il gardait depuis le début de la guerre. Il a trouvé asile dans une communauté de Paris.

Dans une lettre adressée, le mois dernier, par le vénéré cardinal à Mgr Rumeau, évêque d'Angers, et publiée dans la *Semaine religieuse* de ce diocèse, nous lisons :

“ J'avais espéré pouvoir tenir jusqu'à la libération. Je voulais rester à Reims, même si la ville tombait aux mains de l'ennemi. Nous étions munis de provisions pour pouvoir rester en cave cinq, six, huit jours, sans ravitaillement extérieur. On nous avait même ménagé une communication entre notre cave et celle de la maison voisine, afin que si l'issue nous était fermée de notre côté par le feu, par des effondrements, par des vagues de gaz asphyxiants, nous puissions nous échapper de l'autre côté. Les travaux auraient été terminés dimanche, à 4 heures.

“ Et voilà que soudain, à 8 heures du soir, un officier vient m'apporter l'ordre d'évacuation totale de la population civile. Il faut que je me tienne prêt à partir le lendemain, à la première heure. Un capitaine va venir m'apporter des précisions. J'attendis ce capitaine. Il arriva à minuit 30, et me dit qu'à 8 heures du matin, un camion automobile viendrait prendre mes bagages, et qu'à midi, une voiture me conduirait à la destination que j'indiquerais. Nous passâmes toute la nuit à faire des caisses et des paquets, par un bombardement affreux qui dura jusque vers 10 heures du matin.

“ A 7 heures, je dis la sainte messe, ma dernière messe, au milieu d'un vacarme infernal. Le canon faisait rage. En répondant au verset *Introibo ad altare Dei*, mon pauvre serviteur éclata en sanglots. Il fallut de l'intérieur refermer les persiennes pour nous préserver, autant que possible, des éclats et des pierres qui tombaient dans la cour.

“ A 8 heures, un camion emporta nos effets. A 11 h. 45 nos soeurs partirent, enveloppées dans leurs capes, comme pour aller à un enterrement. A midi, ce fut mon tour. Je fermai la porte de la maison, où je laisse tous mes livres, tout ce que j'ai de plus cher, à l'exception de ce que j'ai pu mettre dans ma valise à main. Nous ouvrimus la porte de leur cage à une petite tourterelle et à de petits oiseaux que, cinq ou six jours auparavant, des voisins nous avaient confiés en partant. Je regardai encore une fois ma chère cathédrale, les ruines de mon ancien archevêché. Nous franchîmes le seuil, la porte retomba lourdement sur nous, et l'automobile nous emporta à toute vapeur loin de ce que nous aimons.

“ Et maintenant, à mon tour, je suis “ un réfugié ” ! Je partage la condition de plus de 200 000 de mes pauvres diocésains dont j'ai plaint tant de fois le sort lamentable. Je n'étais pas sans appréhension de ce qui vient d'arriver, car lors de la première évacuation, vers le 25 février, on nous avait dit qu'il y en aurait une autre totale, dont je ne serais pas excepté. Mais j'espérais toujours que l'événement auquel cette seconde émigration était subordonnée ne se produirait pas.

“ Ma prière était jusqu'ici celle de Notre-Seigneur au jardin des olives: *Pater, si possibile est, transfer a me calicem istum*. Maintenant il faut que je dise, et je dis: *Pater, si non potest hic calix transire nisi bibam, fiat voluntas tua*. Mais que ce calice est amer à mon coeur ! Je suis à l'abri des obus. Mais cette sécurité ne suffit pas à tempérer l'amertume de mon chagrin: *In pace amaritudo mea amarissima*.

“ Je s
 “ Mal
 la Provi
 reilles éj
 vions no
 auparavant
 à son in
 désespér
 pas ains
 Puissent

ET



lermin,
 gétique
 donne d
 religieu
 été surp
 roisses.
 ouvert,
 succède
 de chos
 secours
 que la l
 les rang
 tes, leu
 de ses l

“ Je suis venu à Paris, en attendant un autre refuge...

“ Malgré toutes les apparences, j'ai toujours l'espoir que la Providence n'a permis un pareil bouleversement et de pareilles épreuves que pour le bien de notre pays. Si nous devions nous retrouver, après cette guerre, comme nous étions auparavant, avec l'Etat sans Dieu, façonnant les générations à son image par l'école sans Dieu, c'est alors qu'il faudrait désespérer de l'avenir de la France. J'espère qu'il n'en sera pas ainsi. L'évidence des leçons de la guerre crève les yeux. Puissent nos concitoyens la comprendre!... ”

20 avril 1918.

LE CATHOLICISME ET LES SOLDATS ANGLAIS EN FRANCE



OUS avons donné récemment l'opinion d'un anglican assez désabusé sur l'influence religieuse que peuvent exercer les aumôniers militaires anglicans. M. Guillermin, dans un excellent article de la *Revue pratique d'Apolo-gétique* sur la Réserve eucharistique dans l'anglicanisme, nous donne des lumières complémentaires au sujet de l'état d'esprit religieux du soldat anglais. Celui-ci, en venant en France, a été surpris par l'intensité de la vie catholique dans nos paroisses. Il a fait des comparaisons entre ce temple si rarement ouvert, auquel il est habitué, et cette église où constamment se succèdent les offices et les prières. Mais cela n'a été que peu de chose à côté de son étonnement en devenant le témoin du secours que l'aumônier catholique apporte à ses soldats. Lorsque la bataille va commencer, le chapelain anglican parcourt les rangs, encourage les hommes par des paroles réconfortantes, leur distribue du tabac, toutes choses qu'un officier aimé de ses hommes ferait aussi bien; fort brave, il accompagnera

les vagues d'assaut et se fera tuer, après avoir donné l'exemple du plus beau courage. Mais sa mission religieuse auprès de ceux qui tombent à ses côtés est des plus restreintes ; il n'a pas de sacrements à leur administrer. Il les exhortera ; mais, à ce moment terrible, le blessé a besoin de plus encore que de paroles. Dans le bataillon irlandais voisin, le soldat protestant aura l'impressionnant spectacle de centaines de ses camarades agenouillés pour recevoir l'absolution de leur prêtre ; puis, quelques heures après, sur le champ de bataille, il verra l'aumônier catholique confessant les mourants ; dans les ambulances, il le verra aussi administrer les derniers sacrements.

L'article de M. Guillermin contient, au sujet de l'impuissance du ministre anglican, un récit à retenir. Dans un navire-hôpital, un soldat catholique était à l'agonie, et, comme il n'y avait pas de prêtre à bord, on appela l'aumônier protestant ; mais le mourant ne paraissait trouver aucun secours moral dans cette assistance. C'est seulement quand un officier catholique lui eut suggéré de réciter son acte de contrition qu'il retrouva le calme. L'aumônier, en remerciant l'officier, lui dit très sincèrement que l'idée d'une pareille recommandation ne lui serait pas venue. Le soldat protestant conclut de tout ceci que le catholicisme est la religion qui aide le mieux à mourir et cela le conduit à bien des réflexions qui l'en rapprochent. Il montre, a-t-on noté, un désir parfois un peu superstitieux de recevoir nos images, nos médailles, ou un insigne du Sacré-Coeur, persuadé, sans savoir toujours exprimer aucun motif précis de sa conviction, que ces pieux objets le préserveront de quelque manière. Parmi les officiers, les conversions deviennent nombreuses, surtout chez les très jeunes, anciens élèves des universités. T.

De *l'Univers* — 12 mai 1918.